



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

VISIONFUND - SWISS EQUITY (le "Compartiment"), un compartiment de VISIONFUND

Classe d'actions I USD (H) (la "Classe") - LU2051948193

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de ce Compartiment est d'obtenir, sur un cycle de marché complet, une performance supérieure à celle de son indice de référence en investissant de façon active principalement dans des actions émises par des sociétés qui ont leur siège ou exercent une partie prépondérante de leur activité économique en Suisse.

Indicateur de référence : SPI, calculé avec dividendes réinvestis, exprimé en CHF.

L'objectif du Compartiment n'étant pas de répliquer l'indice de référence, sa performance peut fortement varier de celle de l'indice de référence, lequel n'est utilisé qu'à des fins de comparaison.

Politique de placement : Le Compartiment investit au minimum 70% de son actif net en actions de sociétés qui ont leur siège ou exercent une partie prépondérante de leur activité économique en Suisse.

Le Compartiment considérera toutes les capitalisations boursières dans tous les secteurs économiques sans restriction et pourra investir dans des valeurs libellées dans des devises autres que le franc suisse.

Le Compartiment pourra être exposé au risque de change pour 100% de son actif net.

Pour des besoins de gestion de trésorerie, le Compartiment peut investir jusqu'à 25% de ses actifs nets en titres de créance transférables et Instruments du Marché monétaire. Le Compartiment ciblera principalement des émissions d'émetteurs publics ou privés de notation investment grade au moment de l'achat (c.-à-d. assorties d'une notation supérieure ou égale à BBB- selon Standard and Poor's ou équivalent ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion), avec une échéance à court terme de moins de trois mois. En cas de dégradation de la notation d'un émetteur en-dessous de cette notation, le Gestionnaire effectue nécessairement une analyse détaillée avant de procéder à la vente du titre dans l'intérêt des porteurs.

Le compartiment n'investira pas dans des titrisations au sens au sens de l'article 2 (1) du règlement 2017/2402.

Le Compartiment pourra utiliser des instruments financiers dérivés afin de réaliser son objectif de gestion en accord avec les restrictions et limites fixées au Chapitre 5. « Restrictions d'Investissement ». Ces instruments financiers seront également utilisés à des fins de couverture. Lesdits instruments incluent mais ne sont pas limités à (i) des contrats de change à terme (de gré à gré ou standardisés) ou swaps de devises; (ii) des contrats à terme standardisés sur indices d'actions; (iii) des options sur actions et contrats d'indices sur action.

Le Compartiment pourra traiter des Total Return Swap (TRS) et des Securities Financing Transactions (SFT) dans les proportions spécifiées dans la section (D).9 du Chapitre 5 Restrictions d'investissement du Prospectus.

En outre, à concurrence maximale de 10% des actifs nets, le Compartiment peut investir en parts ou actions d'OPCVM ou d'autres OPC.

Le Compartiment peut investir dans des certificats de dépôt (ADR/GDR) qui n'intègrent pas de dérivés.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 100% de ses actifs nets en actions intégrant des dérivés ayant comme sous-jacent des actifs éligibles sous la Loi du 17 Décembre 2010. La stratégie de l'utilisation des dérivés intégrés est la même que celle décrite pour les contrats financiers. Ceci inclut, sans limitation, des warrants et autres instruments pouvant être considérés comme des actions intégrant des dérivés et ayant comme sous-jacent des actifs éligibles sous la Loi du 17 Décembre 2010.

Durée de détention recommandée 5 ans

Fréquence pour acheter ou vendre des actions : Les investisseurs peuvent obtenir le remboursement de leurs actions chaque jour ouvrable bancaire à Luxembourg à l'exception du Vendredi Saint, du 24 décembre (veille de Noël) au plus tard à 15 heures (heure de Luxembourg) le Jour Ouvrable précédant le Jour d'Evaluation applicable.

Affectation des revenus : Capitalisation

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 5 reflète un potentiel de gain et/ou de perte élevé de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique principalement par des investissements en actions sur le marché suisse.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de concentration : Dans la mesure où le Fonds concentre ses investissements dans un pays, un marché, une industrie ou une classe d'actif, il pourrait subir une perte en capital suite à des événements défavorables affectant spécifiquement ce pays, ce marché, cette industrie ou cette classe d'actif.

Risque de devise : Le Fonds investit dans des marchés étrangers et pourrait être impacté par des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou une diminution de la valeur des investissements.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Fonds.

Impact des techniques de couverture : L'utilisation de dérivés à des fins de couverture dans un marché haussier pourrait réduire le potentiel de gain.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,92%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non applicable

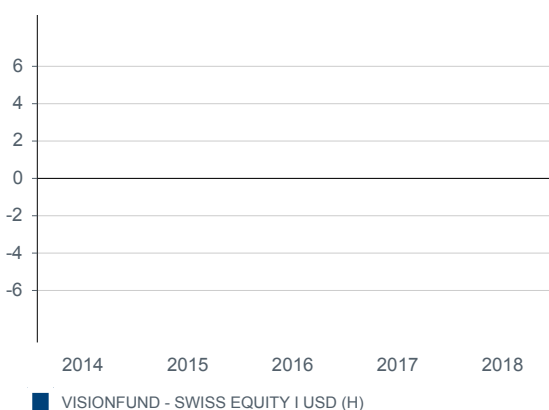
Les frais courants que vous supportez servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont acquis au Compartiment. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais pour le premier exercice. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions OPC.

Des informations plus détaillées sur les frais peuvent être trouvées dans le prospectus de l'OPCVM.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs.

Les frais courants sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en USD, dividendes nets réinvestis.

VISIONFUND - SWISS EQUITY a lancé le 22 janvier 2020

Date de lancement de la Classe : Non émise.

Indicateur de référence : SPI, calculé avec dividendes réinvestis, exprimé en CHF.

Informations pratiques

La banque dépositaire de l'OPCVM est Edmond de Rothschild (Europe).

Davantage d'informations sur VISIONFUND, les compartiments et les Classes d'actions disponibles, comme le prospectus, les rapports annuel et semestriel, peuvent être obtenus gratuitement, en français et en anglais, au siège social d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) à l'adresse : 20 Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg et sur le site Internet www.edmond-de-rothschild.com.

Le prix le plus récent des actions peut être consulté sur le site Internet www.edmond-de-rothschild.com dans la section « Fonds ».

Ce document décrit la Classe du Compartiment. Le prospectus, les rapports annuel et semestriel sont établis pour l'ensemble du Fonds. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Les actifs d'un compartiment particulier ne seront disponibles que pour satisfaire les dettes, engagements et obligations qui se rapportent à ce compartiment.

Vous avez la possibilité d'échanger vos actions contre celles d'une autre classe de ce compartiment ou d'un autre compartiment du Fonds, sous réserve de satisfaire tous les critères afférents à la souscription d'actions de la nouvelle Classe, et dans les limites décrites à la section "Conversion d'Actions" du Prospectus.

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet:

<http://www.edmond-de-rothschild.com/site/Luxembourg/en/asset-management/terms-and-conditions>. Une copie écrite du résumé de ladite politique de rémunération peut être fournie gratuitement aux actionnaires du Compartiment sur demande.

Le Fonds est soumis à la législation fiscale de Luxembourg. En fonction de votre pays de résidence, ceci peut avoir un impact sur votre situation fiscale. Pour plus de détails, veuillez consulter un conseiller fiscal.

La responsabilité d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Compartiment et ses actions n'ont pas été enregistrés avec la Securities and Exchange Commission aux Etats-Unis et le Fonds ne soumettra pas de demande d'autorisation visant à offrir ou vendre ses actions au public suivant les dispositions du U.S. Securities Act de 1933. Le Compartiment n'est pas et ne sera pas enregistré en vertu de la loi modifiée du U.S. Investment Company Act de 1940. Les actions du Compartiment ne peuvent pas être offertes et ce document ne peut pas être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ou dans aucun autre territoire, possession ou région sous sa juridiction.

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 22/01/2020.